



# APERÇU DES CRITÈRES DES BREVETS PARANORDIQUES

## Brevets SENIORS

- 1. Top 8 CHM, moitié supérieure du classement**
- 2. Top 8 CM WPNS, moitié supérieure du classement**
  - Classement selon le meilleur rang
- 3. Rangs 9-16 en CM WPNS ou CHM, moitié supérieure du classement**
  - Classement selon le meilleur rang
- 4. Meilleur résultat des athlètes de l'ÉNSP de CM PNST à une CM WPNS WC ou CHM**
- 5. Athlètes brevetés seniors visés par la diminution pour des raisons de santé 2018-19**

## Brevets de DÉVELOPPEMENT

- 1. ÉNSP de développement**
  - Classement selon le meilleur résultats aux épreuve de CM WPNS ou CHM
- 2. Athlètes de club classés selon leur meilleur résultat individuel aux courses de CM WPNS ou CHM.**
- 3. Athlètes brevetés D visés par la diminution pour des raisons de santé 2018-19**

Avis : Il s'agit d'un aperçu rapide qui ne sera pas utilisé pour appliquer les critères d'octroi des brevets. Consultez les *Critères d'octroi des brevets du Programme d'aide aux athlètes paranordiques Nordiq Canada 2019-20* pour connaître les critères officiels et détaillés d'octroi des brevets.